



Stratégie pour la

participation de la jeunesse

Une stratégie visant à accroître la participation de la jeunesse à la vie démocratique à travers les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité.



Trouvez des ressources sur la participation des jeunes, y compris un [glossaire](#) sur
→ www.participationpool.eu



Sommaire

1.	Introduction	4
2.	Contexte	7
2.1	Le contexte politique	8
2.2	Comprendre la participation des jeunes à la vie démocratique	14
2.2.1	Définir la participation des jeunes à la vie démocratique	15
2.2.2	Formes de la participation des jeunes à la vie démocratique	19
2.3	Leçons tirées de la mise en œuvre du programme précédent	24
3.	Objectifs de la Stratégie pour la participation de la jeunesse	27
4.	Parties prenantes à la Stratégie pour la participation de la jeunesse	29
5.	Les façons dont les programmes peuvent soutenir la participation des jeunes	32
5.1	Promouvoir la participation pour tous	33
5.2	Développement des compétences et bénévolat	34
5.3	Développement du secteur jeunesse	35
5.4	Activisme et prise de décision	36
6.	Mise en œuvre des activités	37
7.	Suivi et évaluation de la mise en œuvre et de l'impact de la stratégie	44
7.1	Groupe de co-pilotage	45
7.2	Évaluation de la stratégie et indicateurs de résultats	47



Introduction

Les jeunes Européens s'engagent activement.

En 2019, une enquête Eurobaromètre Flash¹ a établi qu'au cours des douze mois écoulés, les trois quarts des jeunes (entre 15 et 30 ans) avaient été impliqués dans une forme ou une autre de mouvement organisé, que sept jeunes sur dix avaient voté lors d'élections locales, nationales ou européennes, et qu'un tiers d'entre eux avaient participé à des activités volontaires organisées. Malgré tout, si la participation des jeunes aux élections politiques a cru notablement entre 2014 et aujourd'hui², ils demeurent moins susceptibles de se tourner vers les formes traditionnelles de participation (fondées sur la démocratie représentative) que leurs aînés³. Paradoxalement, il ne s'agit pas d'une génération manquant de motivation ou d'intérêt pour la vie politique et sociale⁴. Au contraire, nombre d'entre eux sont extrêmement informés et actifs.

¹ Eurobaromètre Flash 478 (2019)
→ [How do we build a stronger, more united Europe](#), Brussels, European Commission

² D'après les données les plus récentes disponibles en 2020, issues de
→ [l'Eurobaromètre Flash 478](#)

³ Kitanova, M. (2019)
→ [Youth political participation in the EU: evidence from a cross-national analysis](#), *Journal of Youth Studies*, 23(7), 819-836

⁴ Sloam, J. (2016)
→ [Diversity and voice: The political participation of young people in the European Union](#). *The British Journal of Politics and International Relations*, 18(3), 521-537

Les jeunes sont de plus en plus impliqués dans des **« formes alternatives » de participation**⁵ incluant l'activisme, le bénévolat communautaire, l'activisme en ligne ou les mouvements sociaux de jeunesse, tel que l'activisme climatique. Parallèlement à ce glissement, la place de la jeunesse au sein de la société civile est également en pleine transition, passant de modèles structurés et hiérarchisés de représentation et de participation à un secteur plus diversifié et fonctionnant en réseaux⁶. Dans le même temps, de nombreuses organisations de jeunesse dans la société civile⁷ alertent sur les entraves à leur liberté d'association, de réunion et d'expression, et sur ce que l'on a appelé le **« rétrécissement de l'espace de la société civile »**.⁸

À travers toute l'Europe, il devient nécessaire de **se demander comment nos sociétés démocratiques reconnaissent et favorisent toute une série d'approches de la participation de la jeunesse** et impliquent les jeunes de toutes origines dans la vie démocratique. En même temps, on doit continuer à déplorer que de nombreux jeunes se sentent déconnectés de nos structures et institutions démocratiques⁹, et il est de plus en plus nécessaire de permettre aux jeunes de participer, à la fois directement et indirectement, aux institutions et aux structures politiques démocratiques.

L'encouragement de la participation de la jeunesse à la vie démocratique en Europe figure à l'Article 165 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). La Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse¹⁰ est bâtie sur ce principe. Elle se fonde sur les termes **mobiliser, autonomiser** et **connecter** et place la participation des jeunes au premier plan de la politique pour la jeunesse. Les objectifs pour la jeunesse européenne, qui sont intégrés à la Stratégie en faveur de la jeunesse de l'UE sous forme d'annexe, pointent aussi l'importance de la participation des jeunes au sein de la jeunesse elle-même. Les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité (dits « les programmes ») prolongent cette politique fondamentale en se fixant pour objectif d'augmenter la participation de la jeunesse à la vie démocratique.

Il est largement admis que **ces programmes de l'UE ont déjà apporté une contribution significative à l'augmentation de la participation de la jeunesse à la vie démocratique, mais qu'il est possible de faire mieux**. La Commission a proposé de nouveaux formats spécifiques, conçus dans cette intention. Cette Stratégie pour la participation de la jeunesse est destinée à apporter une contribution à la poursuite des buts de la Stratégie en faveur de la jeunesse de l'UE et des Objectifs pour la jeunesse européenne. Elle propose

⁵ London School of Economics (2013)
→ EACEA 2010/03: Youth Participation in Democratic Life, London, LSE enterprise

⁶ Day, L., et al. (2020)
→ Study on the landscape of youth representation in the EU. Final report, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne

⁷ Deželan, T., Laker, J., Sardoč, M. (n.d.)
→ The Shrinking Space for Civil Society and its impacts on Young People and Their Organisations: An Executive Summary, Brussels, European Youth Forum

⁸ Youngs, R., Echagüe, A. (2017)
→ Shrinking space for civil society: EU Response, Brussels, European Parliament

⁹ London School of Economics (2013)
→ ibid

¹⁰ Conseil de l'Union européenne (2018)
→ la stratégie de l'Union européenne en faveur de la jeunesse 2019-2027, Brussels, Journal officiel de l'Union européenne

de permettre à toute une série d'acteurs d'exploiter plus efficacement le plein potentiel des programmes Erasmus+ Jeunesse en action et Corps européen de solidarité pour promouvoir la participation de la jeunesse à la vie démocratique.

La Stratégie a été développée par le **Centre de Ressources SALTO Participation & Information (SALTO PI¹¹)** après un processus de consultation auprès de la Commission européenne, des Agences nationales, des décisionnaires, experts et praticiens du secteur. Pour cela, un groupe d'experts prenant en compte ces perspectives a été composé et a travaillé de septembre 2019 à juin 2020. Une série de consultations avec les Conseils de jeunesse nationaux ont également été effectuées au cours du printemps 2020. La stratégie elle-même est un document « vivant » qui sera régulièrement mis à jour et révisé par SALTO PI grâce à un groupe de co-pilotage composé des parties prenantes précitées et de jeunes. Cette stratégie est conçue pour fournir un cadre à la collaboration permanente entre parties prenantes de la stratégie, au moins jusqu'au terme de la Stratégie de l'UE pour la jeunesse, en 2027.

Le document lui-même est destiné **aux parties prenantes qui ont un rôle d'assistance dans la mise en œuvre des programmes**. Il n'est pas censé constituer un guide ou une boîte à outils sur la participation de la jeunesse pour les candidats au programme. Néanmoins, la stratégie est accompagnée du Pool ressources sur la participation de SALTO Participation & Information (→ www.participationpool.eu), et bientôt de la Boîte à outils sur la participation de la jeunesse, conçus pour être utilisés par les jeunes, les travailleurs auprès des jeunes, les formateurs et tous ceux qui ont besoin d'une assistance et d'informations concrètes sur le développement de la participation de la jeunesse dans le cadre de projets spécifiques. Les Agences nationales produisent également, pour les candidats aux projets, des ressources détaillées sur la participation.

¹¹ → SALTO PI soutient le renforcement des capacités chez les jeunes, les travailleurs auprès des jeunes, les Agences nationales en charge des programmes pour la jeunesse, de la Commission européenne et des autres parties prenantes en impliquant des jeunes dans les processus de prise de décisions.



2 Contexte

1

Le contexte politique

La participation de tous les citoyens est gravée dans le **Traité de l'Union européenne** comme un droit fondamental : « Tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union. Les décisions sont prises aussi ouvertement et aussi près que possible des citoyens. » En ce qui concerne les jeunes, en particulier, l'article 165.2 du TFUE stipule que « L'action de l'Union vise à favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs et **à encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe.** »



ENCOURAGER

MOBILISER

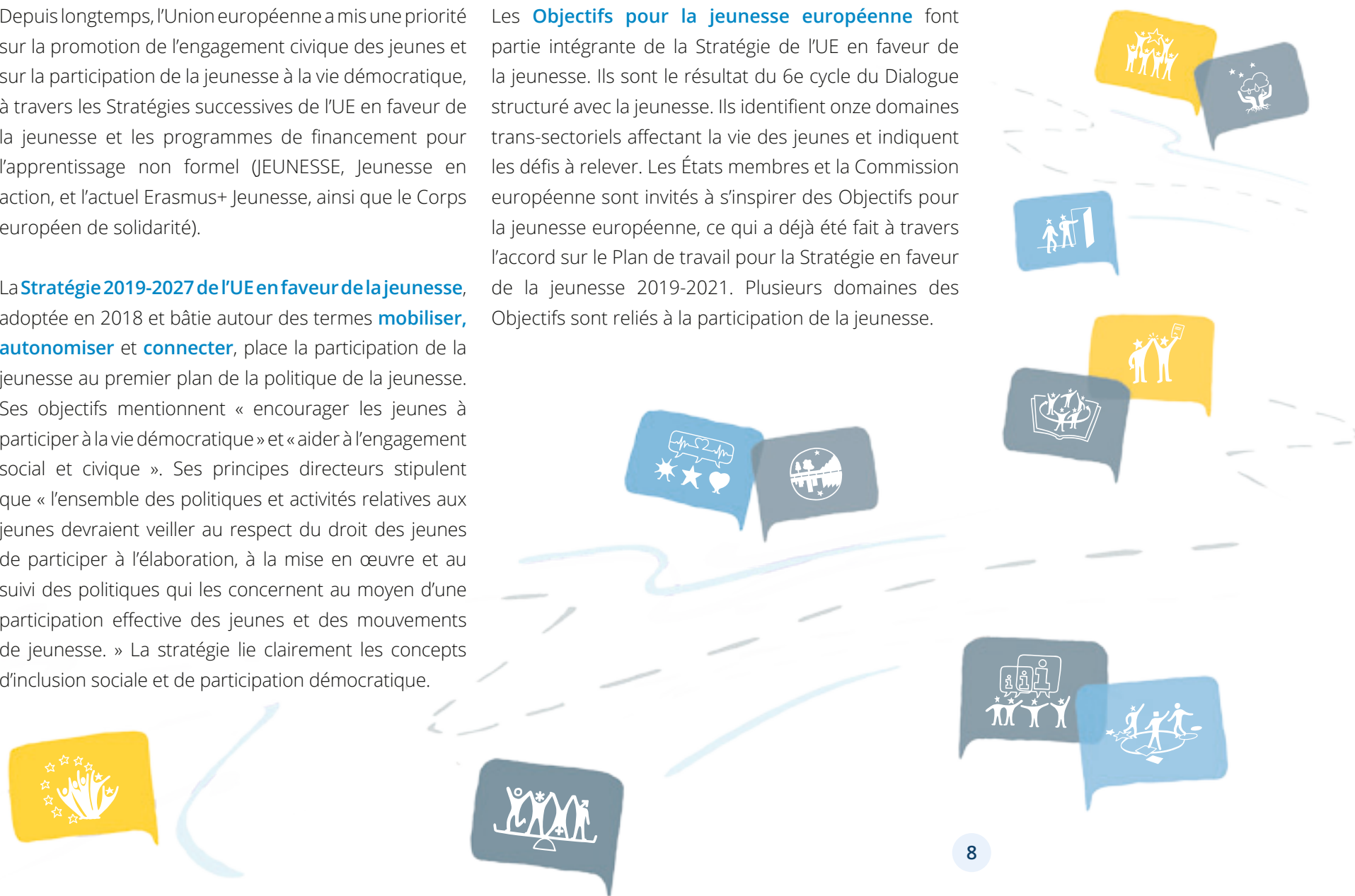
AUTONOMISER

CONNECTER

Depuis longtemps, l'Union européenne a mis une priorité sur la promotion de l'engagement civique des jeunes et sur la participation de la jeunesse à la vie démocratique, à travers les Stratégies successives de l'UE en faveur de la jeunesse et les programmes de financement pour l'apprentissage non formel (JEUNESSE, Jeunesse en action, et l'actuel Erasmus+ Jeunesse, ainsi que le Corps européen de solidarité).

La **Stratégie 2019-2027 de l'UE en faveur de la jeunesse**, adoptée en 2018 et bâtie autour des termes **mobiliser**, **autonomiser** et **connecter**, place la participation de la jeunesse au premier plan de la politique de la jeunesse. Ses objectifs mentionnent « encourager les jeunes à participer à la vie démocratique » et « aider à l'engagement social et civique ». Ses principes directeurs stipulent que « l'ensemble des politiques et activités relatives aux jeunes devraient veiller au respect du droit des jeunes de participer à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des politiques qui les concernent au moyen d'une participation effective des jeunes et des mouvements de jeunesse. » La stratégie lie clairement les concepts d'inclusion sociale et de participation démocratique.

Les **Objectifs pour la jeunesse européenne** font partie intégrante de la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. Ils sont le résultat du 6e cycle du Dialogue structuré avec la jeunesse. Ils identifient onze domaines trans-sectoriels affectant la vie des jeunes et indiquent les défis à relever. Les États membres et la Commission européenne sont invités à s'inspirer des Objectifs pour la jeunesse européenne, ce qui a déjà été fait à travers l'accord sur le Plan de travail pour la Stratégie en faveur de la jeunesse 2019-2021. Plusieurs domaines des Objectifs sont liés à la participation de la jeunesse.

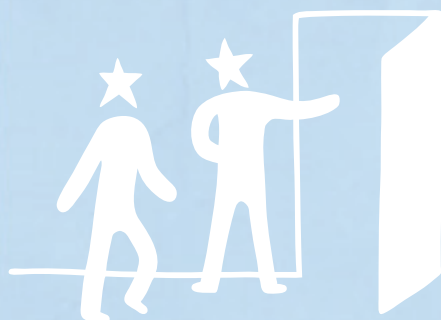




L'Objectif pour la jeunesse #9 - « Espaces et participation pour tous »

consiste spécifiquement à renforcer la participation démocratique des jeunes à tous les niveaux de prise de décision. Il y est précisé que « les jeunes sont sous-représentés dans les processus de prise de décision qui les affectent, bien que leur engagement soit crucial pour la démocratie. » Afin de remédier à cet état de fait, cet objectif pour la jeunesse a défini les cibles suivantes :

- S'assurer que les jeunes puissent influencer de manière adéquate tous les domaines de la société et chaque étape des processus décisionnels, de l'élaboration d'un programme à sa mise en œuvre, à son contrôle et son évaluation, grâce à des mécanismes et des structures accessibles et adaptées à la jeunesse, s'assurant ainsi que les politiques répondent aux besoins des jeunes.
- Assurer un accès égal à la prise de décision quotidienne pour tous les jeunes quel que soit leur milieu d'origine.
- Accroître la participation et la représentation égale des jeunes dans le processus électoral, mais aussi dans les organismes composés d'élus ou tout autre organe de prise de décisions, à tous les niveaux de la société.



- Produire une information claire, intelligible et pertinente, pouvant être développée par et avec les jeunes afin de favoriser leur participation.
- Renforcer le rôle des organisations de jeunesse sur les questions d'inclusion, de participation des jeunes et d'éducation non formelle en garantissant les fonds nécessaires à leur bon fonctionnement, la reconnaissance de leur fonction ainsi que des formations de qualité pour les travailleurs du domaine de la jeunesse.

L'Objectif pour la jeunesse #1 - **« Connecter l'Union européenne avec la jeunesse »**

visée à promouvoir chez les jeunes le sentiment d'appartenance au projet européen et à bâtir un pont entre l'UE et les jeunes, afin de regagner leur confiance et d'accroître leur participation. Cet objectif pour la jeunesse définit les cibles suivantes :



- Garantir l'implication significative des jeunes et le dialogue à toutes les étapes des prises de décisions de l'Union européenne en améliorant les mécanismes de participation actuels et en en créant de nouveaux.
- Assurer un accès égal pour tous les jeunes à une information de qualité, impartiale et adaptée aux jeunes sur le fonctionnement de l'Union européenne, la façon de s'y impliquer et les opportunités qu'elle offre
- Introduire et accroître la formation sur l'Europe et l'Union européenne dans les systèmes d'éducation formelle et non formelle.
- Institutionnaliser l'évaluation de l'impact et de l'effet des politiques de l'Union européenne ainsi que de leur adaptation aux jeunes.



L'Objectif pour la jeunesse #8 - « Apprentissages de qualité »

se concentre sur l'éducation et souligne le lien entre l'apprentissage et la participation dans l'une de ces cibles :

- S'assurer que les jeunes aient accès à une éducation citoyenne qui leur procure de solides connaissances sur les systèmes démocratiques, la démocratie, les droits de l'homme, dans le but de promouvoir une participation citoyenne active basée notamment sur des expériences de terrain.





L'Objectif pour la jeunesse #3 - « Sociétés inclusives » ,

L'Objectif pour la jeunesse #6 - « Soutenir les jeunesses rurales »

illustre l'importance du travail de proximité et des efforts à faire pour s'assurer que les jeunes de diverses origines bénéficient de l'information et de l'accès à la participation et aux processus de prise de décisions. Ces objectifs comprennent les cibles suivantes :



- Renforcer la portée de l'information auprès des jeunes marginalisés pour garantir qu'ils aient connaissance des espaces, opportunités et expériences qui s'offrent à eux. (Cible définie dans Sociétés inclusives)
- Garantir que tous les jeunes marginalisés aient un accès égal aux systèmes éducatifs formel et non formel, en travaillant sur toutes les dimensions de l'inclusion. (Cible définie dans Sociétés inclusives)
- S'assurer que les jeunes dans les zones rurales participent activement aux processus de prise de décisions. (Cible définie dans Soutenir les jeunesses rurales)

La Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et les Objectifs pour la jeunesse seront aussi reflétés dans la nouvelle génération des programmes européens de financement. Les propositions de la Commission européenne concernant la base légale des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité pour la période 2021-2027 demandent explicitement que ces programmes soient cohérents avec la Stratégie 2019-2027 de l'UE en faveur de la jeunesse. Les deux programmes incluent des objectifs et des actions spécifiques visant à accroître la participation de la jeunesse à la vie démocratique.

Le règlement du **programme Erasmus+** (proposition législative pour la période 2021-2027 du programme) stipule qu'il « devrait encourager la participation des jeunes à la vie démocratique européenne, y compris en soutenant des projets de participation permettant aux jeunes **de s'engager et d'apprendre à participer** à la société civile, en sensibilisant aux **valeurs européennes communes**, parmi lesquelles les droits fondamentaux, **en faisant se rencontrer les jeunes et les décideurs** au niveau local, national et de l'Union et en contribuant au processus d'intégration européen. » La promotion de la participation active figure dans les objectifs spécifiques du programme. Il est encore expliqué que « le programme **constituera une réponse à la tendance généralisée en Europe d'une participation limitée**

à la vie démocratique, ainsi qu'au faible niveau de connaissance et de conscience des questions européennes qui affectent la vie de tous les citoyens européens. »

Le règlement du **Corps européen de solidarité** (proposition législative pour la période 2021-2027 du programme) définit celui-ci comme un moyen d'aider à **renforcer la cohésion, la solidarité et la démocratie en Europe** et au niveau international et à se confronter sur le terrain aux défis sociétaux et humanitaires, avec un accent particulier sur la promotion de l'inclusion sociale. Un des objectifs spécifiques est de proposer aux jeunes, y compris les moins favorisés, des occasions facilement accessibles de s'engager dans des activités solidaires, en Europe et à l'étranger.

La nouvelle génération de programmes de financement met l'accent sur la participation de la jeunesse, tant au niveau des objectifs qu'à celui des actions, avec des formats variés pour multiplier les possibilités d'encourager la participation des jeunes. Le programme du Corps européen de solidarité présente un fort potentiel d'encouragement à la participation de la jeunesse, à travers ses projets de solidarité et de volontariat aussi bien qu'à travers les mesures destinées à stimuler, chez les participants au Corps européen de solidarité, une vie citoyenne active tout au long de leur vie.



Comprendre la participation des jeunes à la vie démocratique

Définir la participation des jeunes à la vie démocratique

Si le thème de la « participation des jeunes » est présent depuis des décennies, le concept présente une vaste gamme de définitions et de modèles théoriques. Cette stratégie devrait aider à former une compréhension commune de la participation des jeunes dans le contexte des programmes de l'UE. La Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse, les Objectifs pour la jeunesse européenne et les programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité n'incluent pas une définition spécifique de la participation des jeunes ; toutefois, ils pointent tous dans une certaine direction. La participation des jeunes que ces cadres stratégiques et ces programmes cherchent à favoriser est la participation des jeunes **à la vie démocratique**, ce qui peut se comprendre de deux manières reliées entre elles.

1

La participation des jeunes en tant que voix de la jeunesse et implication dans la prise de décisions^{12 13}

Il s'agit ici que les jeunes expriment leur point de vue de façon à influencer les processus de prise de décisions ou à en être partie prenante. Ceci peut se référer à toute une série de processus de prise de décisions, des décisions de politique gouvernementale ou de politique générale à la façon dont est utilisé un espace communautaire ou au fonctionnement d'une organisation de jeunes.

2

La participation des jeunes en tant qu'action civique et qu'activisme de la jeunesse¹⁴

Il est question d'actions entreprises par les jeunes, de façon individuelle et/ou collective, avec l'intention d'opérer un changement dans le monde qui les entoure. De telles actions peuvent prendre la forme d'actions politiques, comme l'organisation ou la participation à des manifestations, ou d'actions sociales et civiques, comme des initiatives visant à apporter des améliorations à la vie d'une communauté au niveau local ou le volontariat en faveur d'une cause ou d'une organisation de la société civile.

¹² Lundy, L. (2007)
→ 'Voice' is not enough: conceptualising Article 12 of the United Nations Convention on the Rights of the Child, British Educational Research Journal, 33(6), 927–942

¹³ see Arnstein, S. R. (1969)
→ A ladder of citizen participation, Journal of the American Institute of planners 35(4), 216–224 or Roger Hart's Ladder of Children's Participation

¹⁴ Earl, J., Maher, T., Elliott, T. (2017)
→ Youth, activism, and social movements, Sociology Compass 11(4)

Les droits humains des jeunes forment une base fondamentale pour la participation de la jeunesse,

et les jeunes ont le droit de participer à la vie démocratique par le biais de droits tels que la liberté d'expression, la liberté d'association¹⁵ et le droit des enfants à voir leur opinion prise en considération lorsque des décisions concernant leur vie¹⁶ sont prises.

La participation de la jeunesse à la vie démocratique peut être individuelle ou collective.

Les jeunes peuvent participer à la vie démocratique de façon individuelle, par exemple en votant ou en participant à une consultation en ligne. Ils peuvent aussi y participer collectivement, en travaillant avec des groupes ou des organisations de jeunes, ou au sein de mouvements trans-générationnels.

Cependant, il importe de reconnaître que **la jeunesse ne constitue pas un groupe homogène**. Bien que les jeunes partagent un grand nombre d'expériences communes, du seul fait qu'ils appartiennent à la même génération, leurs vies dépendent aussi de facteurs tels que le genre, la géographie, la sexualité, l'ethnie et bien d'autres. Les questions qui les préoccupent et leurs domaines d'intérêt peuvent varier d'un groupe de jeunes à un autre, et il n'existe pas nécessairement une « position des jeunes » unique sur une question donnée. Par exemple, un Eurobaromètre¹⁷ 2019 a permis de constater que les jeunes femmes étaient

généralement plus concernées que les hommes par les questions environnementales, et que plus un jeune avançait en âge, plus il était susceptible d'être concerné par les problèmes liés à l'emploi. Différents groupes de jeunes vont vivre des expériences différentes du monde qui nous entoure, et pourront avoir différentes visions et opinions.

Il est utile de prendre en considération les espaces dans lesquels a lieu la participation des jeunes

et de voir comment un espace peut favoriser ou inhiber cette participation¹⁸. Par exemple, cela peut se produire à l'école ou dans les autres établissements d'éducation, où les jeunes peuvent participer à un conseil d'établissement ou avoir d'autres activités du même ordre. Cela peut se produire dans des espaces plus publics, comme une place ou une rue dans la ville, à travers le bénévolat, des campagnes ou des actions de rue, aussi bien qu'à travers l'activisme sur des espaces en ligne et des forums. Cela existe encore au sein d'institutions politiques comme un conseil municipal, un parti politique ou un organisme national ou européen de décision politique, où les jeunes peuvent être amenés à rencontrer des décisionnaires. Nous pensons aussi aux organisations de jeunesse ou aux programmes pour la jeunesse, où les jeunes pourraient se trouver associés aux processus de décision, ou contribuer à la manière dont ces organisations ou ces programmes sont gérés.

¹⁵ articles 10 and 11
→ [European Convention on Human Rights](#)

¹⁶ Article 12
→ [UN Convention on the Rights of the Child](#)

¹⁷ Flash Eurobarometer 478 (2019)
→ [ibid](#)

¹⁸ Partispace (2018)
→ [Making Spaces For Youth Participation Accessible And Available, Policy Brief 3](#)

La participation de la jeunesse à la vie démocratique peut être liée au pouvoir et à la médiation.

La participation des jeunes peut signifier partager et distribuer le pouvoir décisionnaire, au-delà de ceux qui contrôlent d'ordinaire les processus de décision et d'allocation des ressources, en faveur des jeunes auxquels ces décisions sont destinées. Elle peut également signifier travailler pour promouvoir la capacité des jeunes à exercer un pouvoir et une influence au sein de la société, ou à agir comme des intermédiaires, individuellement ou collectivement. Développer des projets de participation de la jeunesse demande donc que des transferts de pouvoir et des pouvoirs asymétriques soient pris en considération dans la vie des jeunes¹⁹.

Dans le même temps, on peut s'intéresser aux liens entre le concept de, **la participation des jeunes à la vie démocratique revêt une dimension politique**. Cependant, « politique » ne se réfère pas seulement aux partis et aux institutions politiques. En dehors de ces formes, la dimension politique de la participation des jeunes comprend l'influence que ceux-ci peuvent exercer sur la façon dont le pouvoir est détenu et exercé dans les espaces communautaires, à travers les établissements éducatifs, dans la rue ou dans toutes les sortes d'espaces publics et civiques. La participation de la jeunesse signifie entre autres, de permettre aux jeunes de porter un œil critique pour identifier les asymétries de pouvoir qui existent dans leur vie (résultant de leur statut de jeune ou d'autres facteurs), et d'agir pour les transformer²⁰.

Dans le même temps, on peut s'intéresser aux liens entre le concept de **solidarité européenne** et la participation de la jeunesse. Même si le concept du Corps européen de solidarité est encore en évolution, il est clairement lié à l'empathie, aux droits de l'homme, à une citoyenneté active et à l'inclusion²¹ ; de ce fait, la solidarité est en relation directe avec la participation des jeunes. Ouvrir aux jeunes la possibilité de contribuer à des valeurs européennes durables et à la construction du projet européen par leur bénévolat et leur action civique fait clairement partie des missions des programmes. Cela donne également une indication des types de participation de la jeunesse et des valeurs sous-jacentes que ces programmes cherchent à promouvoir.

Sur la base de ces différentes façons de comprendre la participation de la jeunesse, et dans l'optique de cette Stratégie pour la participation de la jeunesse, le think tank SALTO a développé une **définition de la participation des jeunes à la vie démocratique** adaptée au contexte des programmes.

La participation des jeunes à la vie démocratique consiste à faire en sorte que les jeunes, individuellement ou en groupe, aient le droit, les moyens, l'espace, l'occasion et, au besoin, l'aide nécessaire pour exprimer librement leurs opinions, contribuer et exercer une influence dans tout ce qui regarde les prises de décisions sociétales sur les questions qui les concernent, et pour être actifs dans la vie démocratique et civique de nos communautés.

¹⁹ Ohana, Y. (2020)
→ What's politics got to do with it? European youth work programmes and the development of critical youth citizenship, Bonn, Jugend für Europa

²⁰ Ohana, Y. (2020)
→ ibid

²¹ SALTO European Solidarity Corps Resource Centre (2020)
→ 4Thought for Solidarity, Vienna, IZ - Verein zur Förderung von Vielfalt, Dialog und Bildung



Définition de la participation des jeunes à la vie démocratique :



À faire en sorte que les **jeunes** individuellement ou en groupe,



aient le **droit**, les **moyens**, l'**espace**, l'**opportunité** et, au besoin, l'**aide** nécessaire



pour exprimer librement **leurs opinions**, contribuer et exercer une **influence** dans les prises **de décisions** sociétales sur les questions qui les concernent, et **pour être actifs** dans la vie démocratique et civique de nos **communautés**.



Enfin, il importe de bien distinguer la participation des jeunes à la vie démocratique de **la participation des jeunes à leur vie privée et personnelle**²². Si les jeunes ont le droit d'être impliqués et d'exercer une influence dans les décisions et actions sociales, ils ont aussi le droit de prendre des décisions concernant leur propre vie, qu'il s'agisse de choix regardant leur éducation ou leur

santé ou de la détermination de leurs propres actions. Cette sphère privée de la participation des jeunes est de la plus haute importance, en particulier pour ceux à qui ces droits sont parfois refusés, comme les jeunes migrants ou les jeunes handicapés. Toutefois, ce n'est pas là l'objectif de cette stratégie.

²² Thomas, N. (2007)
→ 'Towards a Theory of Children's Participation', International Journal of Children's Rights 15(2), 199–218

Formes de la participation des jeunes à la vie démocratique

Les jeunes sont parfois décrits comme désengagés de la politique et moins désireux de prendre part à des activités politiques que les générations précédentes. Toutefois, il serait faux de prétendre que tous les jeunes soient frappés d'une sorte d'apathie politique : au contraire, la plupart d'entre eux sont souvent engagés, conscients et très bien informés des questions qui ont une influence

sur leur vie. En revanche, il est généralement admis que les jeunes sont moins susceptibles d'être engagés dans des formes de participation traditionnelles (celles qui sont liées à la démocratie représentative) que les générations précédentes, tandis qu'ils prennent de plus en plus part à ce que l'on appelle des « formes alternatives de participation »²³.

²³ London School of Economics (2013)
→ *ibid*

Formes traditionnelles de participation

renvoie à l'implication dans la démocratie représentative, par exemple par le vote, la candidature à des mandats électifs ou l'appartenance à un parti politique ou à un syndicat. Cette forme de participation se fonde typiquement sur des organismes dotés d'une structure hiérarchique démocratiquement élue et de procédures formalisées. On pourrait répondre que la participation à un organisme représentatif de la jeunesse, comme un conseil de jeunes ou une organisation non gouvernementale conduite par des jeunes, constitue une forme traditionnelle de participation.

Cependant, cela dépend de la manière dont cette organisation de jeunes fonctionne en pratique. De plus en plus, les ONG du secteur de la jeunesse opèrent une transition de formes de participation relevant de la démocratie représentative vers une société civile diverse et organisée en réseaux, et les organisations de jeunes adoptent une grande variété d'approches de la participation des jeunes²⁵.

Formes alternatives de participation

font tout simplement référence à **toute forme** de participation **différente des formes traditionnelles**. Par définition, de nouveaux modes de participation peuvent en permanence être créés ou développés pour constituer une approche « alternative » par rapport à ce qui est déjà pratiqué. Cela rend l'expression plutôt subjective et dépendante du contexte²⁶. Actuellement, l'expression « formes alternatives²⁷ de participation » est généralement utilisée pour désigner :

- Les campagnes ou l'activisme des jeunes centrés sur des questions ou des causes isolées et permettant aux jeunes d'exprimer leur identité dans le cadre d'un mouvement de jeunesse ET/OU
- Les approches innovantes d'implication des jeunes dans l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques (telles la coproduction ou les méthodes de démocratie délibérative comme les jurys de citoyens) ET/OU
- L'activisme des jeunes qui change la façon dont les espaces publics sont utilisés ET/OU
- D'autres approches encore à développer...

²⁴ Crowley, A., Moxon, D. (2017)
→ [New and innovative forms of youth participation in decision-making processes](#), Strasbourg, Council of Europe

²⁵ Day, L., et al. (2020)
→ [Study on the landscape of youth representation in the EU. Final report](#), Luxembourg, Publications Office of the European Union

²⁶ Crowley, A., & Moxon, D. (2017)
→ [ibid](#)

²⁷ Crowley, A., Moxon, D. (2017)
→ [ibid](#),
& Partispace (2018)
→ [ibid](#)

Comparées aux formes traditionnelles, les formes alternatives présentent certainement plus de possibilités pour le caractère non formel, l'ouverture et l'autonomie des personnes impliquées, et elles peuvent favoriser une forme de participation laissant plus de place à l'initiative personnelle.²⁸ Par exemple, la Grève étudiante pour le climat et le mouvement des jeunes pour le climat ont mis en lumière le potentiel de ces **nouveaux mouvements sociaux dédiés à une cause**. Un autre exemple est celui des **indignados** en Espagne, qui a trouvé son origine dans les réseaux sociaux et la résistance organisée face aux mesures radicales d'austérité mises en œuvre par le gouvernement et aux vertigineux taux de chômage des jeunes à travers toute l'Espagne.

On dit parfois que les formes alternatives de participation sont plus efficaces pour **toucher les jeunes les moins favorisés**. Cependant, même si l'on sait que les jeunes ayant bénéficié d'une meilleure éducation²⁹ ou issus de famille disposant de revenus plus élevés³⁰ ont plus de chances de voter ou de rejoindre des partis politiques, il n'existe pas d'études générales prouvant que telle ou telle forme de participation des jeunes soit plus inclusive qu'une autre. On a constaté que toutes les formes de participation peuvent s'avérer inclusives s'il existe durant leur mise en œuvre un engagement en

faveur de l'inclusion et une volonté de traiter les causes qui peuvent exclure les jeunes appartenant à un groupe social ou à un autre³¹. Cela signifie que c'est la façon dont une forme de participation est mise en œuvre, plus que sa nature elle-même, qui la rend inclusive. Par exemple, des recherches récentes ont établi que les organisations de jeunes étaient très efficaces pour promouvoir la participation de la jeunesse au niveau local ou national, tandis qu'il pouvait exister un déficit d'inclusion dans les organisations de jeunesse de la société civile œuvrant au niveau de l'UE³².

En même temps, il convient de ne pas oublier **la valeur que des organisations de jeunesse de la société civile ayant un fonctionnement démocratique**, comme les Conseils nationaux de la jeunesse, peuvent représenter pour la démocratie. Une société civile indépendante et s'assurant pleinement constitue une composante vitale d'un système démocratique sain³³. Dans ces structures, les jeunes sont élus par leurs pairs pour parler en leur nom et les représenter de façon démocratique.

²⁸ Farrow, A. (2018)
→ SALTO Think Tank on Youth Participation: closer to the edge of participation and activism, Tallinn, SALTO Participation and Information Resource Centre

²⁹ Berinsky, A.J., Lenz, G.S. (2011)
→ Education and Political Participation: Exploring the Causal Link, Political Behavior 33, 357–373

³⁰ Cammaerts, B., et al. (2016)
→ Youth participation in democratic life: Stories of hope and disillusion, Springer

³¹ Pirvulescu, C., Moxon, D., Banari, R., Kost, R., Capecci, D. (2019)
→ A seat at the table for everyone, Tallinn, SALTO Participation and Information Resource Centre

³² Day, L., et al. (2020)
→ ibid

³³ Council of Europe Committee of Ministers' Resolution
→ CM/Res(2016)3 on a participatory status for international non-governmental organisations with the Council of Europe

Au total, cette stratégie se fonde donc sur un engagement à **reconnaître et à encourager les formes traditionnelles aussi bien qu'alternatives de participation**. Les unes et les autres doivent être vues comme complémentaires, puisque les organisations menées par les jeunes peuvent avoir des points de vue politiques ou des positions officielles sur les thèmes auxquels se réfèrent les mouvements sociaux dédiés à une cause, tandis que la participation en ligne peut conduire les jeunes jusqu'aux urnes. Les programmes peuvent s'accommoder de diverses formes et pratiques de participation de la jeunesse, reconnaissant que différents styles ou approches conviennent à différents jeunes dans différentes circonstances. La reconnaissance des formes alternatives de participation est à même de répondre au changement des modes d'engagement des jeunes, et de permettre l'innovation dans le secteur de la jeunesse pour favoriser la qualité.

Cependant, il ne faut pas en conclure qu'il ne serait plus nécessaire d'encourager les jeunes à participer au processus politique traditionnel, ou que les valeurs démocratiques n'auraient plus besoin d'être défendues. La présence des jeunes dans les formes traditionnelles de participation demeure une composante essentielle d'une vie démocratique saine en Europe. Les **organisations de jeunes dotées d'élections démocratiques demeurent un espace important où les jeunes peuvent faire porter leur voix dans la société**, et elles contribuent de manière fondamentale à la qualité de la démocratie sur le long terme.





Leçons tirées de la mise en œuvre du programme précédent

Promouvoir la participation des jeunes à la vie démocratique et à l'engagement civique a longtemps constitué un objectif spécifique des programmes de l'UE en faveur de la jeunesse, comme exprimé dans l'Article 160 des traités. Cette Stratégie pour la participation de la jeunesse peut donc **s'appuyer sur les leçons tirées de plusieurs décennies de mise en œuvre des programmes de l'UE en faveur de la jeunesse**, en tout premier lieu d'Erasmus+ et de ses prédécesseurs, ainsi que des évaluations de la Stratégie 2010-2018 de l'UE en faveur de la jeunesse. Quelques enseignements supplémentaires sont fournis par les premières années de mise en œuvre de la première génération du Corps européen de solidarité (2018-2020).

S'agissant de **l'impact des programmes sur les individus**, il apparaît que les programmes ont été très efficaces pour le développement des compétences des jeunes en lien avec leur participation et leur engagement civique.



Le travail du réseau RAY (RAY est l'acronyme de Research-based Analysis and Monitoring of European Youth Programmes, un réseau de recherche avec des partenaires dans 34 pays européens) a identifié plusieurs messages importants. L'enquête RAY-MON³⁴ que **les effets du programme européen Erasmus+ Jeunesse** indique que 94 % des répondants estiment avoir développé une compétence (par exemple la capacité à avoir une discussion sérieuse sur des questions politiques) utile à la participation et à une citoyenneté active. Ils sont 88 % à estimer avoir développé deux compétences, et 62 % à estimer avoir développé trois compétences permettant de renforcer leur citoyenneté et leur participation.

L'enquête RAY-LTE³⁵ des réseaux RAY, portant sur **les effets à long terme liés à la participation et à la citoyenneté active** pointe des effets positifs sur les apprenants, comme l'augmentation de leur niveau de conscience, une meilleure compréhension des processus et des interrelations politiques et sociaux, un approfondissement, une actualisation ou un renforcement de leurs connaissances, compétences, attitudes et valeurs préalables, ainsi qu'une stimulation et une motivation pour participer à la société civile et à la vie démocratique. Cette recherche montre le potentiel de ces programmes, en particulier pour **encourager la participation des jeunes les moins favorisés** à

la vie démocratique. Toutefois, la conclusion est que « si la plupart des projets renforcent directement ou indirectement la citoyenneté active et la participation des jeunes, **la plupart des bénéficiaires n'ont pas compris que le programme cherchait à renforcer la citoyenneté démocratique et la participation dans la société civile et la vie démocratique** – en partie parce que les concepts sous-jacents demeurent non expliqués ou trop abstraits ».

En partie parce que les concepts sous-jacents demeurent non expliqués ou trop abstraits **»Service volontaire européen (SVE)** a eu un effet sur la participation des volontaires dans la vie civique et politique³⁶. Souvent, les volontaires étaient déjà engagés dans la société avant leur participation, mais l'expérience acquise leur a fait découvrir d'autres façons d'être actifs et a pu leur donner une motivation supplémentaire pour accroître leur niveau d'engagement dans leur communauté locale après leur retour. Un aspect important du SVE était l'idée de **renforcer l'identité et les attitudes européennes**. À vrai dire, les volontaires du SVE avaient déjà une relation forte avec l'Europe, et celle-ci est demeurée stable, dans la plupart des cas, après leur retour. De plus, **après le SVE, deux tiers des volontaires étaient plus intéressés par les questions européennes** et quatre sur dix se sentaient plus européens³⁷. Le nouveau **Corps européen de solidarité 2018-2020**

³⁴ Böhler, J., et al. (2018)
→ RAY-MON 2017-2018: Effects and outcomes of the Erasmus+ Youth in Action Programme: Transnational Analysis, Vienna, Generation and Education Science Institute

³⁵ Bárta, O., et al. (2018)
→ Long-term effects of Erasmus+: Youth in Action on participation and active citizenship. Draft Interim Transnational Analysis (RAY-LTE study, 2015–2019), Vienna, Generation and Education Science Institute

³⁶ Brandenburg, U., et al. (2017)
→ Study on the impact of transnational volunteering through the European voluntary Service, Brussels, European Commission

³⁷ Brandenburg, U., et al. (2017)
→ ibid

prolonge cette idée, et les occasions de bénévolat et de solidarité offertes au sein du Corps européen de solidarité s'inspirent directement de la mise en œuvre du SVE.

De même, l'accent mis par les programmes sur **l'inclusion sociale** et leur excellent travail **auprès des jeunes les moins favorisés ne peuvent être minimisés**. On estime qu'un participant sur quatre du programme Erasmus+ Jeunesse est un jeune bénéficiant de possibilités restreintes³⁸. Les jeunes issus de milieux défavorisés ont un droit de participer à la vie démocratique identique à celui de tout autre jeune. Il est donc important que les développements des programmes dans le domaine de la participation des jeunes se fassent d'une façon inclusive, en portant une attention spécifique aux besoins et à l'inclusion des jeunes disposant de moins de possibilités.

Toutefois, si l'on regarde au-delà du développement individuel des participants, **l'évaluation à mi-parcours du programme Erasmus+** indique que si les effets sur les individus et les apprenants sont très positifs, **les effets pour les organisations sont moins développés**³⁹. L'étude RAY-MON⁴⁰ et les évaluations du SVE⁴¹ confirment globalement que si l'impact communautaire et organisationnel peut être considéré comme un résultat du programme, il est en général plus

limité que les effets sur les individus. De manière plus significative, l'évaluation à mi-parcours du programme Erasmus+ trouve **peu de preuves d'un impact du programme sur les systèmes et les politiques**⁴².

Cela signifie qu'à côté de leur contribution à la formation des participants individuels, les programmes devront, dans le futur, mettre encore plus l'accent sur l'impact qu'ont les projets financés par le programme **au niveau communautaire, institutionnel, sociétal ou politique**, et améliorer l'efficacité des projets financés dans le renforcement des capacités des jeunes à créer un changement communautaire, social et politique⁴³.

Enfin, au niveau politique, il ressort de **l'évaluation de la Stratégie 2010-2018 de l'UE en faveur de la jeunesse**⁴⁴ qu'il est nécessaire de créer des liens explicites entre les programmes et les objectifs fixés au niveau politique de l'UE, à travers des instruments comme la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse. À cet égard, il existe une incitation explicite à s'assurer que les développements qui ont lieu au sein de cette Stratégie pour la participation de la jeunesse prennent totalement en compte l'actuelle Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse et fassent en sorte que les programmes puissent mieux jouer leur rôle d'outils pour la mise en œuvre de cette stratégie.

³⁸ Directorate-General for Education and Culture (2014)
→ [Erasmus+ Inclusion and Diversity Strategy](#), Brussels, European Commission

³⁹ Directorate-General for Education and Culture (2018)
→ [Mid-term evaluation of the Erasmus+ programme \(2014–2020\)](#), Commission Staff Working Document, Brussels, European Commission

⁴⁰ Bammer, D., et al. (2015/2016)
→ [Exploring Erasmus+: Youth in Action Effects and outcomes of the ERASMUS+: Youth in Action Programme from the perspective of project participants and project leaders](#), Vienna, Generation and Education Science Institute

⁴¹ Brandenburg, U., et al. (2017)
→ [ibid](#)

⁴² European Commission (2018)
→ [ibid](#)

⁴³ Ohana, Y. (2020)
→ [ibid](#)

⁴⁴ Eid, L., et al. (2017)
→ [Evaluation of the EU Youth Strategy and the Council Recommendation on the mobility of young volunteers across the EU](#), Brussels, European Commission



3 Objectifs de la Stratégie pour la participation de la jeunesse

L'**ambition général et la portée** de la Stratégie pour la participation de la jeunesse consistent en une contribution aux objectifs de la Stratégie de l'UE en faveur de la jeunesse pour stimuler la participation de la jeunesse à la vie démocratique et des Objectifs pour la jeunesse européenne liés à la participation des jeunes **en utilisant tout le potentiel des programmes Erasmus et Corps européen de solidarité**.

Ces programmes peuvent permettre à des jeunes gens pris individuellement ou à des groupes de jeunes d'avoir le droit, les moyens, l'espace, l'occasion

et, éventuellement, l'aide nécessaires pour exprimer librement leurs opinions, apporter une contribution et une influence dans les prises de décisions sociétales sur des questions qui les touchent directement et d'être actifs dans la vie démocratique de leurs communautés.

Davantage d'**actions coordonnées** à travers ces programmes et une vision plus ambitieuse de leur capacité à contribuer à la participation des jeunes augmenteront considérablement la mesure dans laquelle les jeunes de toute l'Europe peuvent participer à la vie démocratique.

Cette stratégie pour la participation de la jeunesse s'attachera à atteindre l'objectif général en coordonnant les actions à différents niveaux et émanant de différents acteurs et en visant les buts spécifiques suivants :



Objectif 1 - Intégration :

Promouvoir les principes de la participation des jeunes à travers toutes les actions et activités des programmes*.

Objectif 2 - Soutien :

Permettre une aide efficace pour les candidats et les bénéficiaires du programme* afin de développer et de mettre en œuvre des projets de jeunes présentant une dimension de participation de la jeunesse valable.



Objectif 3 - Information :

Augmenter la conscience de l'impact des programmes* sur la participation des jeunes à la vie démocratique.

Objectif 4 - Recherche :

Encourager dans les programmes* une approche basée sur la connaissance de la participation des jeunes à la vie démocratique, en permettant aux parties prenantes d'utiliser les résultats de la recherche sur la participation des jeunes.



Objectif 5 - Implication :

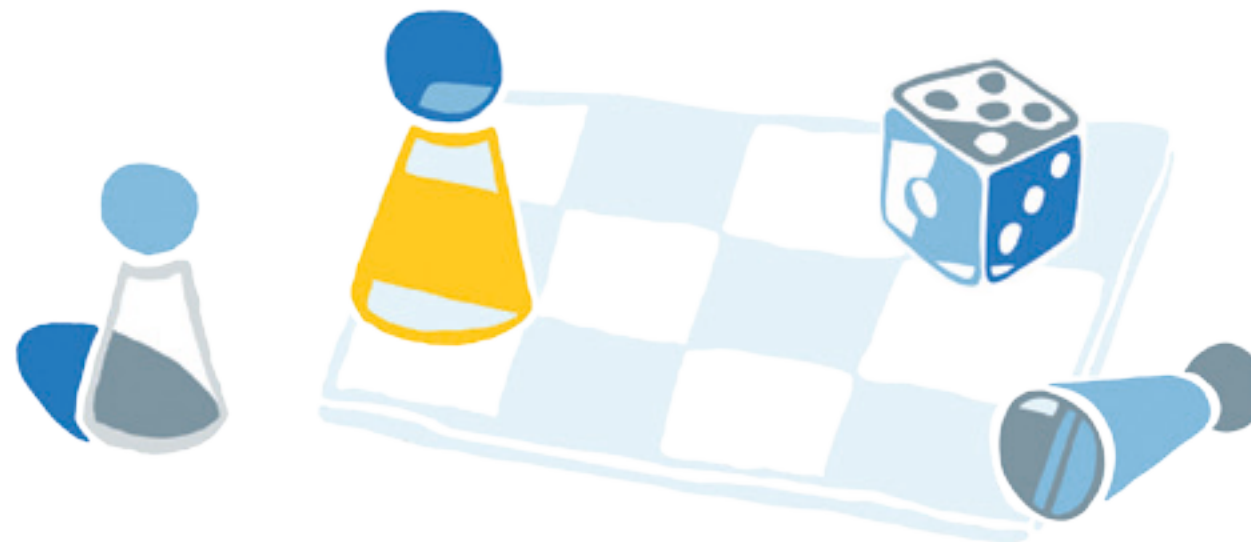
Encourager les Agences nationales et les autres acteurs à impliquer les jeunes lorsqu'ils prennent des décisions sur la gestion et la mise en œuvre des programmes*, et à rechercher la qualité dans leur approche de participation des jeunes.

Objectif 6 - Inclusion :

Porter une attention spéciale à la participation à la vie démocratique des jeunes les moins organisés.



*Programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité



4

Parties prenantes à la Stratégie pour la participation de la jeunesse

Cette stratégie n'entend pas constituer une ressource ou un guide pratique sur la participation de la jeunesse à l'intention des travailleurs et des formateurs en contact avec la jeunesse ou les jeunes impliqués dans le développement des candidatures aux programmes. Son ambition est plutôt d'exercer un impact stratégique sur la mise en œuvre des programmes et l'aide apportée aux candidats.

De ce fait, les principales parties prenantes à cette stratégie sont les acteurs impliqués dans le soutien à la mise en œuvre des programmes, afin qu'ils soient à

leur tour en mesure de mieux soutenir les bénéficiaires des programmes dans les aspects liés à la participation de la jeunesse et d'améliorer l'impact général que les programmes peuvent avoir sur la participation des jeunes à la vie démocratique.

Les parties prenantes à cette stratégie sont les acteurs qui ont un rôle concret dans la mise en œuvre des activités et des mesures définies par la stratégie et qui seront à même de contribuer à la continuation du développement et à la révision de cette stratégie dans le cadre du **groupe de co-pilotage**.

Parties prenantes clés

Le Centre de ressources SALTO pour la Participation et l'Information

a un rôle de favoriser le renforcement des compétences des jeunes, des travailleurs pour la jeunesse, des Agences nationales en charges des programmes pour la jeunesse, de la Commission européenne et des autres acteurs dans les domaines de la participation et de l'information. Dans le cadre de ce mandat, le Centre de ressources SALTO pour la Participation et l'Information assumera la responsabilité de la coordination, du suivi, de l'évaluation et de la révision permanente de la Stratégie pour la participation de la jeunesse. À cette fin, un **groupe de co-pilotage**, composé non seulement, de parties prenantes à la stratégie, mais aussi de jeunes, sera mis en place. De cette façon, le Centre de ressources SALTO pour la Participation et l'Information espère guider un groupe plus large de parties prenantes et de les soutenir à la mise en œuvre des diverses activités et mesures définies dans la stratégie (cf. chapitre 6). SALTO PI réalisera également diverses activités et mesures transversales dans le cadre de la stratégie, en particulier pour permettre la formation des parties prenantes.



Les Agences nationales

se voient attribuer un rôle central dans les programmes, avec la fourniture d'informations sur Erasmus+ et le Corps européen de solidarité, la sélection des projets à financer, le suivi et l'évaluation des programmes, le soutien aux candidats et aux participants, et la promotion des programmes. Toutes ces actions leur confèrent un rôle essentiel dans la réalisation et la conduite de cette stratégie. La collaboration entre les Agences nationales et les autres parties prenantes sur le thème de la participation, sera d'une importance essentielle.



Le réseau SALTO

peut contribuer au succès de la stratégie grâce à ses centres de ressources dans le domaine de la jeunesse. Les missions des différents centres de ressources SALTO sont interconnectées, et les centres peuvent se renforcer mutuellement. Cette stratégie peut servir à structurer leur travail, et certaines mesures destinées à mettre en valeur la participation des jeunes peuvent être mises en œuvre par d'autres centres de ressources SALTO.



Les diffuseurs d'informations pour la jeunesse

occupent une place cruciale dans la communication des possibilités offertes par les programmes et peuvent jouer un rôle important en offrant une place centrale, dans leur communication, à la participation des jeunes. Les réseaux d'information pour la jeunesse, entre autres EURODESK, et les réseaux représentant les anciens bénéficiaires des programmes, peuvent assumer ce rôle.

Les organisations de jeunesse

des organismes représentatifs comme le Forum européen de la jeunesse aux organisations dédiées au développement du secteur de la jeunesse. Les organisations de jeunesse peuvent jouer un rôle de soutien, de communication et de promotion de la stratégie, ainsi qu'en mettant en œuvre les activités et les mesures qu'elle contient. On y trouve aussi bien des **organisations conduites par les jeunes** que des **organisations conduites par les travailleurs ou les formateurs en contact avec la jeunesse**.

Les Conseils de jeunesse nationaux et locaux

ainsi que les autres **initiatives de participation ou mouvements de jeunes** dont l'objectif est de **soutenir la voix des jeunes au niveau national et local**. Ces acteurs ont un rôle clé à jouer pour permettre aux jeunes d'être directement impliqués dans la gestion et la mise en œuvre des programmes, ainsi que dans la stratégie en général. Ceci est possible dans le cadre d'une collaboration avec les Agences nationales et le groupe de **co-pilotage** stratégique.

Les chercheurs et les experts de la participation des jeunes

peuvent contribuer à la mise en œuvre de la stratégie en aidant à développer la compréhension de la participation des jeunes grâce à une approche basée sur la connaissance, mais aussi en assurant le suivi des résultats et de l'impact de la stratégie. Les parties prenantes spécifiques comprennent le partenariat entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe dans le domaine de la jeunesse, en particulier le Pool européen des chercheurs sur la jeunesse (PEYR), le Centre européen de connaissances pour la politique de la jeunesse (EKCYR), le réseau RAY et les Correspondants Wiki jeunesse.

Les façons dont les programmes peuvent soutenir la participation des jeunes

5

Les programmes et les projets spécifiques financés dans leur cadre peuvent favoriser la participation de la jeunesse à divers niveaux et de nombreuses façons différentes, reflétant la variété des pratiques de participation, les diverses occasions offertes par les programmes et les besoins divergents des acteurs et des jeunes impliqués.

À travers une collaboration effective, il est envisagé que les parties prenantes puissent soutenir les candidats au programme, les candidats potentiels et les bénéficiaires en adoptant une approche exigeante de la participation des jeunes. En accroissant le nombre de projets financés par les programmes présentant une dimension importante de participation des jeunes, les programmes dans leur ensemble auront un effet positif sur la participation des jeunes à la vie démocratique à travers l'Europe. Il existe de nombreuses actions dans le cadre desquelles il est possible de présenter une candidature

pour développer des projets au sein des programmes. Chaque action au sein des programmes a vocation à financer des activités de promotion de la participation des jeunes dans la vie démocratique. La Boîte à outils (en préparation) de SALTO PI sur la participation de la jeunesse explore en détail la façon dont les différentes actions peuvent être utilisées pour la participation.

En parallèle au développement de projets qualitatifs, les parties prenantes qui les gèrent, ont un rôle stratégique à jouer. Cela peut se faire par un alignement de leur propre travail avec des objectifs nationaux identifiés et des besoins locaux liés à la participation de la jeunesse. Cette façon de travailler garantit que les parties prenantes aux programmes puissent développer des activités clés et diriger les ressources vers des initiatives qui amélioreront le travail du secteur jeunesse en général tout en ayant un impact plus large sur la participation des jeunes à la vie démocratique.



Promouvoir la participation pour tous

La première façon consiste à encourager le travail de prise de contact avec les jeunes pour impliquer une part toujours plus large et diversifiée de la jeunesse dans la participation à la vie démocratique, en soutenant l'éducation aux médias et à l'information, en communiquant des opportunités aux jeunes et en atteignant les jeunes de toutes origines.

La familiarité avec les médias et l'information est souvent reconnue comme une condition préalable pour la participation des jeunes⁴⁵. L'accès à l'information sur les possibilités de participation, l'exactitude des informations sur la vie politique et sociale et la capacité à les interpréter favorise et permet la participation des jeunes à la vie démocratique. Les programmes ont la possibilité de soutenir des activités qui **informent sur**

les diverses possibilités de participation des jeunes, telles que l'implication dans le Dialogue européen en faveur de la jeunesse, l'adhésion à un conseil de jeunes local ou l'information sur un espace dédié à la jeunesse au sein duquel un jeune peut développer un projet ou une idée. Sans la connaissance de ces possibilités, la participation des jeunes n'est pas envisageable.

Par ailleurs, ce projet peut être utilisé comme un outil pour **atteindre et impliquer des portions plus larges et plus diverses** de la jeunesse dans des actions de participation à la vie démocratique⁴⁶. Les porteurs de projets financés ont la responsabilité d'assurer que les possibilités de participation de la jeunesse soient **disponibles pour les jeunes de toutes origines**. Cela implique de soutenir des projets et des approches qui aillent à la rencontre des jeunes les moins favorisés, afin de rendre possible leur participation à la vie démocratique, mais aussi de permettre des initiatives spécifiques pour soutenir les voix de ceux qui ont moins de chances d'être entendus.

⁴⁵ Alton, G., et al. (2013)

→ [Media and information literacy: policy and strategy guidelines](#), Paris, UNESCO

⁴⁶ Pirvulescu, C., Moxon, D., Banari, R., Kost, R., Capecci, D. (2019)

→ [ibid](#)



Développement des compétences et bénévolat



La deuxième consiste à promouvoir le développement des compétences des jeunes dans le domaine de la participation par l'éducation non formelle et le volontariat.

L'éducation non formelle, qui occupe une place centrale dans les programmes, est un véhicule de choix pour l'éducation à la citoyenneté et le **développement de compétences**⁴⁷ **liées à la culture démocratique** chez les jeunes⁴⁸. Dans la tradition de l'éducation non formelle, il est entendu que les jeunes apprennent la participation par la pratique⁴⁹. Une composante importante de tout projet visant à promouvoir la participation des jeunes dans la vie démocratique, est donc que les jeunes développent des compétences citoyennes critiques et les appliquent activement et avec discernement dans leur vie réelle⁵⁰. Il est également possible de créer des chemins d'une initiative de participation à une autre, permettant aux jeunes de progresser et d'appliquer leurs compétences au fil du temps. Les jeunes pourraient développer ces compétences au niveau local avant

de progresser et d'être impliqués dans des activités de participation plus complexes ou plus détaillées, au niveau national ou européen.

Motiver les jeunes à s'engager dans le bénévolat

fournit également une fondation pour la participation des jeunes. La participation peut être motivée par un désir d'aider les autres, d'être utile à la société ou de défendre une cause⁵¹. Le bénévolat peut être basé sur la solidarité entre les jeunes et leur entourage et sur le désir d'apporter une contribution à la société⁵². Des actions telles que les Projets de volontariat et de solidarité, dans le cadre du Corps européen de solidarité (ou CES), sont particulièrement pertinentes pour cette dimension. Les projets et initiatives financés par les programmes peuvent les encourager et les motiver à faire un changement dans leur communauté, à travers leurs propres actions bénévoles et l'action civique.

⁴⁷ Barrett, M., et al. (2018)

→ [Reference Framework of Competences for Democratic Culture – Volume 1](#), Strasbourg, Council of Europe

⁴⁸ Recommendation

→ [CM/Rec\(2010\)7](#) of the Committee of Ministers to member states on the Council of Europe Charter on Education for Democratic Citizenship and Human Rights Education

⁴⁹ Reflection Group on Youth Participation (2014)

→ [Revising youth participation: current challenges, priorities and recommendations](#), Strasbourg, EU-CoE Youth Partnership

⁵⁰ Ohana, Y. (2020)

→ [ibid](#)

⁵¹ Anderson, B., et al. (2016)

→ [Formal, Non-formal and informal possibilities of young people's participation in European cities. Partispace: Spaces and Styles of Participation.](#)

⁵² London School of Economics (2013)

→ [ibid](#), 11

Développement du secteur jeunesse

La troisième façon consiste à créer un espace civique pour les jeunes, et accroître les compétences du secteur de la jeunesse pour soutenir la participation des jeunes.

Un point clé des programmes est qu'ils **permettent aux jeunes de prendre la direction du développement et de la mise en œuvre de projets**, soit dans le cadre d'une organisation dirigée par des jeunes ou au sein d'un groupe informel de jeunes. Ceci permet aux projets d'être conduits de façon participative, soit par l'intermédiaire de travailleurs pour la jeunesse travaillant en collaboration avec des jeunes pour partager la prise de décisions, soit par des jeunes dirigeant des projets de façon indépendante. **Créer et protéger un espace civique pour les jeunes** dans lequel il leur est possible de se réunir pour poursuivre des buts et mener des initiatives en commun, est une partie vitale de la démocratie et de la participation des jeunes⁵³. En encourageant les jeunes à diriger des projets, les programmes fournissent des ressources pour le secteur jeunesse permettant de créer des espaces civiques

pour les jeunes, où ils peuvent s'organiser autour de questions civiques et de causes communes.

Plus largement, diverses actions des programmes permettent de **favoriser la collaboration, la formation, l'acquisition de compétences et l'innovation dans les pratiques** entre les acteurs des divers secteurs de la jeunesse. L'Action clé n° 2 d'Erasmus+ (KA2), les Activités de formation et de coopération (TCA), les Activités de réseau (NET) et le Corps européen de solidarité sont adaptés pour cela. Les emplois et les stages sous le Corps européen de solidarité peuvent aussi donner aux jeunes la capacité d'assumer des rôles de leaders dans des organisations. Utilisant les programmes pour constituer et soutenir les compétences des travailleurs jeunesse, des organisations de jeunesse, des leaders jeunesse et d'autres acteurs pour soutenir la participation des jeunes est une façon d'investir dans les structures susceptibles de rendre possibles la participation et l'engagement civique.

⁵³ Deželan, T., Laker, J., Sardoč, M. (2020)
→ [Safeguarding Civic Space For Young People In Europe](#), Brussels, European Youth Forum



Activisme et prise de décision

La quatrième façon consiste à permettre aux jeunes d'être civiquement actifs et de s'impliquer dans la prise de décisions publiques.

Permettre aux jeunes d'agir et d'exercer une influence sur le monde qui les entoure est crucial pour la mise en œuvre effective d'activités impliquant la participation de la jeunesse⁵⁴. Le développement de projets possédant cet objectif est un des moyens principaux grâce auxquels les programmes peuvent soutenir la participation des jeunes. Cela peut signifier des projets **connectant les personnes à la prise de décisions publiques**, comme les campagnes de plaidoyer, les mouvements sociaux ou les initiatives de démocratie délibérative⁵⁵, ou des projets permettant directement aux jeunes de s'engager dans telle ou telle forme d'action individuelle pour améliorer leur communauté⁵⁶. La nouvelle action du volet jeunesse, du programme Erasmus+ Participation est adaptée au développement de ces types d'initiatives. Toutefois d'autres actions dans les programmes demeurent hautement pertinentes.

De plus, le **Dialogue de l'UE en faveur de la Jeunesse** (DUEJ) constitue un format de participation dans lequel les

jeunes peuvent participer à un dialogue avec des décideurs nationaux et européens qui trouve un débouché dans les processus politiques. Le Dialogue de l'UE en faveur de la Jeunesse est très efficace pour faire entrer une grande variété de jeunes en contact avec la politique de l'UE⁵⁷, et il produit des résultats et des effets nationaux et européens reflétant les développements que les jeunes souhaitent voir arriver dans toute l'Europe. En développant des liens étroits avec le DUEJ, les programmes ont un potentiel important pour répondre aux préoccupations des jeunes, y compris en utilisant les effets du DUEJ pour infléchir les priorités définies annuellement pour chaque programme. La façon dont ces programmes sont mis en œuvre, et leurs priorités spécifiques, auront un impact sur la vie des jeunes. Il est donc important que les parties prenantes **entrent en contact avec les jeunes lors des prises de décisions sur la mise en œuvre des programmes**, et que des moyens soient trouvés pour cela, aussi bien au niveau européen que national. De plus, le soutien à des projets contribuant à la **réalisation des Objectifs pour la jeunesse européenne** est une façon d'aider à atteindre une vision définie par les jeunes.

⁵⁴ Kiilakoski, T. (2020)

→ [Perspectives On Youth Participation](#), Strasbourg, EU-CoE Youth Partnership

⁵⁵ Crowley, A., Moxon, D. (2017)

→ [ibid](#)

⁵⁶ Yurttagüler, Y., Martinez, R. (2020)

→ [Compendium "The future of young people's political participation: questions, challenges and opportunities"](#), Strasbourg, EU-CoE Youth Partnership

⁵⁷ Moxon, D., Báta, O. (2020)

→ [The 7th Cycle of EU Youth Dialogue. Findings from EU Youth Dialogue Activities in the Member States and across Europe. Creating opportunities for youth](#)





6

Mise en œuvre des activités

Afin de promouvoir des activités de participation des jeunes répondant à la description faite au chapitre 5, cette stratégie se concentre sur le développement du travail des parties prenantes aux programmes et sur l'amélioration de leur capacité à soutenir les candidats aux programmes, les candidats potentiels et les bénéficiaires. Pour ce faire, chacun des objectifs de la Stratégie sera étoffé par une série d'activités de mise en œuvre qui contribuent à la réalisation de cet objectif. C'est l'objet de cette section.



Objectif 1 Intégration

Promouvoir les principes de la participation des jeunes à travers toutes les actions et activités des programmes.



Activité 1a:

Soutenir la planification au niveau national pour la participation des jeunes. Soutien aux Agences nationales, en coopération avec les parties prenantes nationales, pour développer des approches nationales (par exemple des plans d'action nationaux) au soutien à la participation des jeunes dans la vie démocratique à travers les programmes.



Activité 1b:

Encourager les Agences nationales à nommer une personne de contact pour la participation des jeunes (par exemple en tant que Chargés de participation), afin de créer également un réseau de personnes susceptibles de se connecter au niveau européen. SALTO PI soutient ce réseau.



Activité 1c:

Encourager la collaboration stratégique entre Agences nationales sur la participation des jeunes. Soutenir un réseau de personnes de contact pour la participation des jeunes au sein des Agences nationales en proposant des possibilités d'acquisition de connaissances liées à la participation des jeunes, par exemple des formations annuelles. Promouvoir l'usage de projets de stratégies de coopération entre Agences nationales pour favoriser la participation des jeunes.



Activité 1d:

Développer des critères d'évaluation de la qualité liés à la participation des jeunes. L'accent sera mis sur la façon dont la participation des jeunes peut être atteinte comme partie des actions clés soutenues par les deux programmes et être soutenues grâce à des actions de formation relatives à ces critères pour les experts évaluateurs des candidatures.



Objectif 2 Soutien

Permettre une aide efficace pour les candidats et les bénéficiaires afin de développer et de mettre en œuvre des projets de jeunes présentant une dimension de participation de la jeunesse valable.



Activité 2a:

Développer des outils et du soutien pour promouvoir l'utilisation des Objectifs pour la jeunesse dans les projets des programmes : Ces outils mettront l'accent sur l'utilisation des Objectifs pour la jeunesse comme un cadre pour établir des connexions entre différents projets en les liant aux onze objectifs politiques partagés, pour aider à montrer aux participants la puissance et l'impact de la contribution de chaque projet aux Objectifs pour la jeunesse et en accentuant la visibilité de la dimension européenne dans les projets.



Activité 2b:

Développer des outils pour augmenter la qualité de l'élément de participation des jeunes dans les projets financés par les programmes. Ces outils devront être utilisables par les Agences nationales en relation avec les candidats aux programmes, les candidats potentiels ou les bénéficiaires, afin d'améliorer la qualité de l'élément de participation des jeunes dans leur projet. Ces outils devront comprendre des manuels et des checklists sur la façon de mettre en œuvre une participation des jeunes de qualité au niveau des projets.



Activité 2c:

Développer et fournir des modules de formation relatifs au soutien et à la mise en œuvre des projets présentant une composante de participation des jeunes de qualité. La formation sera initialement destinée au personnel des Agences nationales, pour leur permettre de mettre en œuvre systématiquement cette formation et de la reproduire pour les candidats et les bénéficiaires, actuels ou potentiels, des programmes. La formation fera le lien avec les modèles existants de compétence comme le Youthpass ou le cadre de la Stratégie européenne de formation⁵⁸, et sera entreprise à travers des activités TCA et NET.



Activité 2d:

Le **Pool de ressources sur la participation SALTO PI** agira comme un centre en ligne pour rendre disponibles les informations et les ressources sur la participation des jeunes aux travailleurs jeunesse, aux leaders jeunesse et aux parties prenantes à la stratégie.

⁵⁸ SALTO Training and Cooperation Resource Centre (2014)

→ European Training Strategy. A set of competences for trainers working at international level, Bonn, Jugend für Europa

Objectif 3 Information

Augmenter la conscience de l'impact des programmes sur la participation des jeunes à la vie démocratique.



Activité 3a:

Production et diffusion des informations disponibles sur la participation des jeunes, à l'intention des candidats potentiels aux programmes, pour communiquer sur les formes de participation des jeunes que les programmes peuvent rendre possibles tout en conseillant sur la mise en œuvre des projets. Il s'agira d'une solution attractive, accessible et facile à utiliser afin d'attirer les personnes qui débutent dans le domaine de la participation des jeunes ou avec les programmes.



Activité 3b:

Partage d'exemples inspirants de pratiques dans les réseaux des programmes.

Grâce à la production d'exemples de cas concrets et de pratiques et à leur diffusion par le Pool Ressources sur la participation SALTO PI. L'accent sera mis en particulier sur les domaines identifiés comme demandant un effort particulier de développement dans les programmes, comme l'usage d'outils numériques dans le cadre de la participation des jeunes, ou les pratiques nouvelles et innovantes.



Activité 3c:

Production et diffusion d'informations sur la participation des jeunes, à l'attention des décideurs.

Cette activité permettra de communiquer sur la valeur et l'impact des programmes sur la participation des jeunes à la vie démocratique, sur la façon dont les projets peuvent connecter directement les jeunes aux prises de décisions publiques et sur le rôle que les décideurs ont à jouer dans la participation des jeunes.

Objectif 4 Recherch

Encourager une approche basée sur la connaissance de la participation des jeunes à la vie démocratique, en permettant aux parties prenantes d'utiliser les résultats de la recherche sur la participation des jeunes.



Activité 4a:

Suivi de nouveaux travaux de recherche sur la participation des jeunes, comme les résultats des projets de recherche financés par le programme Horizon 2020, le travail du réseau RAY, des correspondants Wiki jeunesse (une encyclopédie en ligne consacrée aux politiques nationales des pays d'Europe dans le domaine de la jeunesse), les travaux du Centre européen de connaissances sur les politiques de jeunesse (European Knowledge Centre for Youth Policy ou EKCYP) et ceux du PEYR, mais aussi le travail d'autres réseaux et acteurs pertinents en matière de recherche. Un effort particulier visera à identifier les études sur l'impact de la participation des jeunes et des formes alternatives de participation des jeunes comme la co-création, ainsi que sur le travail de proximité et l'implication des jeunes les moins favorisés.



Activité 4b:

Production d'outils et d'informations pour rendre compréhensibles les découvertes principales des recherches sur la participation des jeunes, à l'intention des candidats aux programmes ou des candidats potentiels, ainsi que des parties prenantes à la stratégie. Le Centre de ressources sur la participation SALTO PI constituera un point central d'accès et d'interprétation des études pertinentes et des données sur la participation des jeunes, dans un format adapté.



Activité 4c:

Diffusion des principaux résultats des recherches sur la participation des jeunes grâce à la formation des Chargés de projets des Agences nationales. Il s'agira de les rendre aptes à adopter une approche de leur travail basée sur la connaissance et de se tenir informés des résultats importants dans le cadre de leur activité.



Objectif 5 Implication

Encourager les Agences nationales et les autres acteurs à impliquer les jeunes, lorsqu'ils prennent des décisions sur la gestion et la mise en œuvre des programmes, et à rechercher la qualité dans leur approche de la participation des jeunes.



Activité 5a:

Piloter des modèles pour l'implication des jeunes dans les prises de décisions, au sein du programme national Gestion et mise en œuvre. Le but sera de piloter une série de modèles afin de rendre les Agences nationales et d'autres acteurs capables de prendre en compte les avis des jeunes lors de la prise de décisions concernant la gestion et la mise en œuvre des programmes. À côté d'une représentation formelle, cette activité pourrait aussi prendre la forme de consultations, de processus de co-crédation, de groupes de conseil et de mécanismes de feedback, et elle devrait être alignée avec les cadres juridiques et institutionnels sous-jacents. À la suite des pilotes, un processus de diffusion de l'apprentissage et de la pratique à destination des autres Agences nationales sera développé, afin que leurs propres approches de l'implication des jeunes puisse être informée par ce travail.



Objectif 6 Inclusion

Porter une attention spéciale à la participation à la vie démocratique des jeunes les moins organisés.



Activité 6a:

Développement d'une boîte à outils sur le soutien aux projets visant à promouvoir la participation des jeunes les moins favorisés à la vie démocratique. Cette activité prendra la forme d'un outil destiné à toutes les parties prenantes et s'harmonisera avec la Stratégie Inclusion et diversité et avec le travail de SALTO Inclusion et diversité. Elle couvrira des thèmes telles que l'inclusion des jeunes les plus défavorisés dans des activités de participation ou la façon dont les voix marginalisées peuvent être amplifiées.



Activité 6b:

Développement d'un « Outil de vérification de l'accès des jeunes à la participation ». Un travail avec un cluster de parties prenantes visera à développer et à piloter un outil pour soutenir une participation des jeunes plus inclusive. L'outil permettra aux parties prenantes de réaliser un audit du contexte personnel des jeunes impliqués dans un cadre particulier de participation de la jeunesse, d'identifier quels groupes sociaux sont plus exclus que les autres des activités de participation des jeunes dans ce cadre et de mettre en place des stades pour réduire les barrières excluant certains jeunes plus défavorisés des activités de participation à la vie démocratique.





Suivi et évaluation de la mise en œuvre et de l'impact de la stratégie

7



1

Groupe de co-pilotage

En accord avec l'esprit de participation et l'objectif de promouvoir les principes de la participation des jeunes à travers l'ensemble des actions et activités des programmes, cette stratégie sera suivie, évaluée et soutenue, pendant toute sa durée, par un groupe de co-pilotage composé de parties prenantes et de

jeunes liés à la stratégie et aux programmes, comme des représentants de la jeunesse ou d'anciens participants aux programmes. En principe, les jeunes constitueront au moins la moitié du groupe, et une attention particulière sera mise dans l'assurance que le groupe comprenne des jeunes moins favorisés. En plaçant au cœur de la stratégie, un engagement fort en faveur de la qualité de la participation des jeunes, il est attendu que ce groupe de co-pilotage serve de modèle de pratique et inspire les autres parties prenantes (par exemple au niveau national) lorsqu'elles développeront des initiatives pour impliquer des jeunes dans la gestion des programmes.



Le groupe aura les fonctions suivantes :

1

Conseiller sur la coordination des activités de mise en œuvre et encourager les parties prenantes à la stratégie à s'impliquer dans cette mise en œuvre.

2

Aider à la responsabilité et la transparence dans la stratégie en offrant aux parties prenantes un point central à partir duquel diriger les activités de mise en œuvre au sein de la stratégie.

3

Aider à suivre, mettre en œuvre et évaluer la stratégie en :

- Publiant annuellement un ensemble d'indicateurs de performance (par exemple une simple notation par couleurs – rouge, jaune, vert) permettant de communiquer à toutes les parties prenantes une indication sur le progrès de chaque activité de mise en œuvre.
- Organisant des consultations spécifiques avec des groupes de jeunes et des organisations de jeunesse sur les approches des activités de mise en œuvre et la mise en application de la stratégie en général.
- Prenant en compte la façon dont les conclusions du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse peuvent être concrétisées et prises comme socle, à travers les activités de mise en œuvre au sein de la stratégie.
- Travaillant avec des chercheurs extérieurs pour identifier les données et approches pertinentes pour évaluer l'impact de la stratégie à partir des indicateurs de résultats.
- Proposant des conseils sur la mise en œuvre concrète des activités à venir au sein de la stratégie.

4

Le groupe sera réuni et reçu par SALTO PI, qui aura la responsabilité de publier toutes les mises à jour de la stratégie résultant du travail du groupe.





2

Évaluation de la stratégie et indicateurs de résultats



Une évaluation participative complète de la mise en œuvre et de l'impact de la stratégie sera effectuée vers la fin du cycle et reposera sur les évaluations intermédiaires effectuées entre temps. De plus, l'évaluation prendra également en compte la qualité des activités de mise en œuvre et la mesure dans laquelle celles-ci auront été menées à bien. La stratégie sera évaluée en utilisant les indicateurs de résultats détaillés dans cette section.



Ces indicateurs de résultats serviront également de guides au cours de la mise en œuvre de la stratégie, afin de mieux indiquer les changements que les activités de mise en œuvre entendent apporter. L'intention est que ces changements constituent à leur tour une contribution à la réalisation des Objectifs pour la jeunesse européenne en améliorant l'impact global des programmes sur la participation des jeunes à la vie démocratique.



Objectif 1 Intégration

Promouvoir les principes de la participation des jeunes à travers toutes les actions et activités des programmes.

Indicateurs de résultats

Les Agences nationales utilisent efficacement les programmes pour promouvoir la participation des jeunes à la vie démocratique dans leurs pays respectifs et pour collaborer avec les parties prenantes au niveau national sur cette question. Les Agences nationales reconnaissent que la Stratégie pour la participation des jeunes leur apporte une aide valable pour ce travail et pour s'approprier cette stratégie.

Il existe des collaborations stratégiques efficaces sur le thème de la participation des jeunes à la vie démocratique entre les Agences nationales, qui contribuent à hausser la qualité et la compréhension commune de la participation de la jeunesse à la vie démocratique à travers les programmes.

Une compréhension partagée de la qualité dans le domaine de la participation des jeunes est établie parmi toutes les parties prenantes au programme.

Le personnel des Agences nationales et les évaluateurs des candidatures au sein des Agences nationales sont à même de reconnaître aisément et de soutenir les participations de qualité parmi les candidatures aux programmes.

Cibles

Espaces et participation pour tous : C1⁵⁹

Espaces et participation pour tous : C1

Espaces et participation pour tous : C6⁶⁰

Espaces et participation pour tous : C6

⁵⁹ Espaces et participation pour tous C1 : S'assurer que les jeunes puissent influencer de manière adéquate tous les domaines de la société et chaque étape des processus décisionnels, de l'élaboration d'un programme à sa mise en œuvre, à son contrôle et son évaluation, grâce à des mécanismes et des structures accessibles et adaptées à la jeunesse, s'assurant ainsi que les politiques répondent aux besoins des jeunes.

⁶⁰ Espaces et participation pour tous C6 : Renforcer le rôle des organisations de jeunesse sur les questions d'inclusion, de participation des jeunes et d'éducation non formelle en garantissant les fonds nécessaires à leur bon fonctionnement, la reconnaissance de leur fonction ainsi que des formations de qualité pour les travailleurs du domaine de la jeunesse.



Objectif 2 Soutien

Permettre une aide efficace pour les candidats et les bénéficiaires afin de développer et de mettre en œuvre des projets de jeunes présentant une dimension de participation de la jeunesse valable.

Indicateurs de résultats

La conscience progressive des Objectifs européens pour la jeunesse et l'aide apportée aux candidats pour travailler avec ces Objectifs par le biais des programmes Erasmus+ et Corps européen de solidarité sont intégrées dans la pratique des parties prenantes. Un nombre croissant de projets peuvent être directement liés aux Objectifs pour la jeunesse. Les connexions entre projets sur des thèmes européens communs facilitent l'apprentissage mutuel et la visibilité de la dimension européenne dans l'ensemble des projets.

Les Agences nationales et leurs parties prenantes mettent en place un environnement apte à soutenir efficacement les candidats aux programmes pour mettre en œuvre des projets présentant une dimension de participation de la jeunesse de qualité ; ce travail est renforcé par celui de la Commission européenne et des Centres de ressources SALTO.

Les parties prenantes aux programmes et les candidats aux programmes ont accès à une formation de haute qualité sur la participation de la jeunesse. Le personnel clé, au sein des Agences nationales, est formé sur la question de la qualité dans la participation des jeunes.

Cibles

Tous les objectifs pour la jeunesse

Espaces et participation pour tous : C1, C6

Apprentissages de qualité : C7⁶¹

Espaces et participation pour tous : C1, C6

Apprentissages de qualité : C7

⁶¹ Apprentissages de qualité C7 : S'assurer que les jeunes aient accès à une éducation citoyenne qui leur procure de solides connaissances sur les systèmes démocratiques, de la démocratie, des droits de l'homme, dans le but de promouvoir une participation citoyenne active basée notamment sur des expériences de terrain.

Objectif 3 Information

Augmenter la conscience de l'impact des programmes sur la participation des jeunes à la vie démocratique.

Indicateurs de résultats

Les candidats potentiels aux programmes sont informés des possibilités que les programmes peuvent ouvrir pour la participation des jeunes dans la vie démocratique et deviennent plus susceptibles d'envisager la soumission de candidatures comportant une dimension de participation des jeunes de haute qualité.

Les parties prenantes aux stratégies, les candidats aux programmes et les candidats potentiels deviennent plus conscients de l'éventail des possibilités d'utilisation des programmes pour la participation des jeunes, ainsi que des différentes façons dont la participation des jeunes peut être soutenue par les programmes.

Les parties prenantes à la stratégie sont en mesure de mieux informer les décisionnaires et les organismes publics sur la façon dont les programmes peuvent contribuer à la participation des jeunes à la vie démocratique, et sur la façon dont les projets financés par les programmes peuvent être liés aux prises de décisions publiques.

Cibles

Espaces et participation pour tous : C6, C7⁶²

Apprentissages de qualité : C7

Espaces et participation pour tous : C6, C7

Apprentissages de qualité : C7

Espaces et participation pour tous : C6, C7

⁶² Espaces et participation pour tous C7 : Produire une information claire, intelligible et pertinente, pouvant être développée par et avec les jeunes afin de favoriser leur participation.

Objectif 4 Recherche

Encourager une approche basée sur la connaissance de la participation des jeunes à la vie démocratique, en permettant aux parties prenantes d'utiliser les résultats de la recherche sur la participation des jeunes.

Indicateurs de résultats

SALTO PI se tient pleinement informé de l'état de la recherche sur la participation des jeunes à la vie démocratique et est en mesure de présenter aux réseaux des programmes, les résultats clés concernant la participation des jeunes.

Les parties prenantes aux programmes bénéficieront d'un meilleur accès à la recherche et aux données sur la participation des jeunes à la vie démocratique et d'une meilleure compréhension de celles-ci ; elles seront en mesure d'utiliser les résultats de la recherche pour planifier leur travail et mettre en œuvre les programmes.

Cibles

Connecter l'UE avec la jeunesse : C7⁶³

Connecter l'UE avec la jeunesse : C7

⁶³ Connecter l'UE avec la jeunesse C7 : Institutionnaliser l'évaluation de l'impact et de l'effet des politiques de l'Union européenne ainsi que de leur adaptation aux jeunes.



Objectif 5 Implication

Encourager les Agences nationales et les autres acteurs à impliquer les jeunes lorsqu'ils prennent des décisions sur la gestion et la mise en œuvre des programmes, dans ce cadre, et à rechercher la qualité dans leur approche de la participation des jeunes.

Indicateurs de résultats

Les Agences nationales ont une approche éclairée de l'implication des jeunes dans la prise de décisions concernant le programme au niveau national et de la prise en compte de leurs opinions au moment de la prise de décisions. Les opinions et les priorités des jeunes ont la possibilité d'exercer une influence sur la mise en œuvre des programmes au niveau national.

Renforcement de l'impact du Dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse au niveau national et local et assurance que les conclusions du dialogue en faveur de la jeunesse exercent une influence sur la mise en œuvre des programmes.

Cibles

Organisations de jeunesse et programmes européens : C7⁶⁴

Connecter l'UE avec la jeunesse : C7

Organisations de jeunesse et programmes européens : C7

⁶⁴ Organisations de jeunesse et programmes européens C7 : Garantir la participation des jeunes dans les processus de gouvernance des programmes européens pour la jeunesse.



Objectif 6 Inclusion

Porter une attention spéciale à la participation à la vie démocratique des jeunes les moins organisés.

Indicateurs de résultats

Accroître la qualité et le nombre de projets dans les programmes qui renforcent la capacité des jeunes les moins favorisés à participer à la vie démocratique.

Offrir un accès équitable aux dimensions de la participation dans les programmes pour les jeunes les moins favorisés et permettre aux voix des jeunes les moins favorisés de se faire entendre à travers les activités des programmes.

Cibles

Sociétés inclusives : C3⁶⁵, C6⁶⁶

Soutenir les jeunesses rurales : C4⁶⁷

Sociétés inclusives : C3

Soutenir les jeunesses rurales : C4

⁶⁵ Sociétés inclusives C3 : Garantir que tous les jeunes marginalisés aient un accès égal aux systèmes éducatif formel et non formel, en travaillant sur toutes les dimensions de l'inclusion.

⁶⁶ Sociétés inclusives C6 : Assurer que les jeunes participent à tous les processus de prises de décision et sont des acteurs clés, particulièrement dans les processus concernant leurs propres droits, leur bien-être et leurs intérêts.

⁶⁷ Soutenir les jeunesses rurales C4 : S'assurer que les jeunes dans les zones rurales participent activement aux processus de prise de décisions.





Remerciements

Titre

Stratégie pour la participation de la jeunesse

Éditeur

Centre de ressources sur la Participation
et l'information SALTO

a/s Agence nationale estonienne pour Erasmus+
et le Corps européen de solidarité, Tallinn 2020

Tõnismägi 5a |

10119 Tallinn, Estonie

→ participation@salto-youth.net

→ www.salto-youth.net/participation

Coordonné par

Georg Feiner,

Centre de ressources sur la Participation
et l'information SALTO

Groupe d'experts

Membres :

Airi-Alina Allaste, Andreas Karsten, Corina Pirvulescu,
Dan Moxon, Johanna Tradinik, Marco Frimberger, Marko
Kovacic, Marlene Kremer, Michael Piccinino, Rasmus
Benke-Åberg, Reet Kost, Sabrina Apitz et Sofie Van
Zeebroeck, ainsi que l'unité EAC / B3 de la Commission
européenne.

Facilitation :

Christina Engel-Unterberger

Consultants stratégie

Dan Moxon et Corina Pivrulescu,
avec l'aide de Wout Van Caimere

Illustrations et mise en page

Jörg et Mandy Krühne

→ www.kreativraum.de

Support avec la version française

Gaëlle Le Breton

Merci pour la co-cr  ation de ce document !

SALTO PI remercie chaleureusement les organisations et les personnes qui ont apport   leur contribution au cours des consultations et des r  unions de co-production ayant conduit    cette strat  gie. Nous tenons    souligner l'engagement actif d'un grand nombre de repr  sentants des Agences nationales pour les programmes Erasmus+ Jeunesse et Corps europ  en de solidarit  , des repr  sentations de l'unit   Jeunesse de la Commission europ  enne, des membres du think tank SALTO PI sur la participation de la jeunesse, des repr  sentants de la jeunesse dans les Conseils nationaux de la jeunesse, des organisations europ  ennes de jeunesse, du Forum europ  en de la jeunesse et du r  seau des   tudiants Erasmus, des chercheurs sur la jeunesse et des formateurs jeunesse ainsi que des repr  sentants des administrations publiques.

Merci !

Licence Creative commons



Ce travail est publi   sous la licence :

Attribution-Pas d'utilisation commerciale-Pas de modifications 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Cette publication a   t   cofinanc  e par le programme Erasmus+ de l'Union europ  enne. La Commission europ  enne ne peut   tre tenue pour responsable de l'utilisation qui pourrait   tre faite des informations contenues dans cette publication. Remerciements particuliers aux Agences nationales des programmes Erasmus+ et Corps europ  en de solidarit   d'Allemagne, Chypre, Estonie, Italie et de la R  publique t  ch  que pour avoir soutenu le processus de d  veloppement de la Strat  gie pour la participation de la jeunesse via les ressources pour les Activit  s de coop  ration transnationale.

